



COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE DU 22/06/2015

Déclarations liminaires : CGT, FO et Solidaires.

Ci-joint la déclaration liminaire de la CGT.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- Abstention générale des organisations syndicales suite à des modifications à apporter au PV du CDAS du 16.04.2015. Les représentants des personnels ont demandé à ce que les PV soient communiqués à chaque titulaire avant signature par le secrétariat adjoint.
- Le règlement intérieur du CDAS modifié suite aux élections professionnelles du 04/12/2014 a été adopté à l'unanimité.
- Mme Zaoui a présenté le compte-rendu annuel d'activité 2014.
- Une enquête sur la restauration administrative va être menée durant le dernier trimestre 2015.
- RIA d'Avignon : les travaux de mise aux normes des cuisines s'effectueront entre le 29/06 et le 30/09, durant cette période, le restaurant sera ouvert ; il y aura le choix entre un plat chaud et une grillade. Le snack est ouvert tous les jours entre 11h30 et 14h00.
- Pour les agents qui inscrivent leurs enfants en centres aérés, l'action sociale rappelle qu'il existe une subvention interministérielle sous conditions (se reporter au site intranet de la délégation).
- Des dépliants d'information sur les aides au logement vont être mis à disposition (location parc privé/public et à l'attention des propriétaires).
- La déléguée, Mme Zaoui et l'assistante sociale, Mme Ribeiro effectuent des visites de sites pour aller à la rencontre des agents du département. Leur venue est annoncée par courriel.
- L'assistante sociale, arrivée en mars 2014, a présenté son rapport d'activité. Son bilan reflète le climat d'austérité actuel.
- Un correspondant social au sein du service des ressources humaines a (enfin !) été désigné. Il a pour mission de faire le lien entre la délégation et la direction.
- Le catalogue de l'arbre de Noël est prêt, il sera prochainement diffusé avec réponse le vendredi 17/07/2015, dernier délai.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Zaoui a préparé le dossier pour la DG en vue d'une harmonisation tarifaire à la hausse des aides subventionnées pour le RIA. Le dossier finalisé est prêt à partir à la DG.
Mme Zaoui doit se renseigner quant au tarif du repas appliqué aux agents non résidents à la cité administrative qui souhaitent prendre leur repas au RIA, en effet, celui-ci est de 8,11€ alors que la base de remboursement de frais de repas est de 7,63€.
- Le restaurant de Cavaillon a été évoqué suite au problème récurrent des subventions. Une étude de marché a été demandée aux membres de l'association gestionnaire afin d'étudier la pérennisation du restaurant sur le site de Cavaillon.
- La formation tant attendue des membres du CDAS, se ferait sans la présence de la déléguée départementale : les organisations syndicales refusent d'y participer si tel est le cas.
- Les représentants des personnels ont interpellé le président au sujet de la possible fiscalisation des avantages en nature que représentent les prestations de l'action sociale départementale. L'action sociale n'aurait plus lieu d'être.
- Le médecin de prévention, Mme Minebois, part à la retraite en août. Elle sera remplacée mais on ne sait pas encore comment ni par qui. Affaire à suivre de près.